



Salaires, emploi et retr

Le Comité national fédéral constitue l'instance la plus large de la FGTA-FO entre deux congrès. Il s'est réuni les 18 et 19 mai 2010 à Paris, au siège de la Confédération FO. A cette occasion, Rafaël NEDZYNSKI, secrétaire général, a présenté un rapport d'activité sur les treize mois écoulés depuis le congrès de La Rochelle. La crise, ses conséquences sur les salaires et l'emploi, et les retraites ont été au centre des débats.



Rafaël NEDZYNSKI

Dans sa présentation initiale, Rafaël NEDZYNSKI a constaté que si la crise était terminée pour les banquiers qui ont recommencé à spéculer à tout va, y compris contre les Etats qui leur avaient prêté des milliards pour renflouer leurs comptes asséchés par des placements hasardeux, ce n'était pas le cas pour l'économie réelle et les salariés en particulier. Ceux-ci sont frappés par un chômage qui dépasse les 10%, une pression sur les salaires et un alourdissement de leur charge de travail.

Les salariés, premières victimes de la crise

Pour compenser des chiffres d'affaires qui stagnent ou, parfois, reculent, les entreprises cherchent à comprimer leurs dépenses, c'est-à-dire les salaires et l'emploi, pour pouvoir continuer à verser des dividendes confortables à leurs actionnaires.

Dans la grande distribution, si les plans sociaux en tant que tels sont relativement rares, les enseignes multiplient les "projets" de différentes natures qui ont en commun le même objectif : la baisse des effectifs, par le non-remplacement des départs ou une mobilité accrue, par exemple.

Dans l'industrie alimentaire, les plans sociaux se sont accumulés au cours des dernières semaines : Heineken, Kronenbourg, Marie Surgelés, Conserves de France, France Champignons, Eckes-Granini et d'autres...

Le SMIC n'a fait l'objet d'aucun coup de pouce en augmentant de 1,3% au 1^{er} juillet 2009 et 0,5% au 1^{er} janvier 2010.

Depuis le début de l'année, les négociations de branche se concluent fréquemment par des hausses se situant entre 1 et 1,5%.

Trop souvent, les employeurs se sont contentés de propositions inférieures à 1% qui ont conduit à des constats de désaccord, sauf quand ils étaient accompagnés d'avantages annexes substantiels.

Rafaël NEDZYNSKI a constaté que la crise avait aussi eu pour conséquence un creusement des déficits publics et une détérioration des comptes sociaux (sécurité sociale et retraites). Elle n'a fait que souligner la montée des inégalités depuis quinze ans.

Les réponses de Force Ouvrière

Pour inverser cette tendance, la Confédération FO revendique une réforme fiscale en profondeur pour redonner toute sa place à l'impôt sur le revenu, qui est un outil de redistribution des richesses, en instaurant une plus grande progressivité de cet impôt.

Force Ouvrière a joué un rôle moteur dans la négociation et la concertation sur des mesures améliorant la protection des salariés contre les effets de la crise : extension et amélioration de la prise en charge du chômage technique, prolongation de l'allocation équivalent retraite, création d'une allocation pour les chômeurs en fin de droits. FO demande aussi que les allègements de charges accordés aux entreprises soient conditionnés à des engagements en matière d'emploi et de salaires.

Pour sa part, la FGTA-FO a signé avec l'Etat et les autres interlocuteurs sociaux une Charte des industries alimentaires qui mobilise des moyens financiers supplémentaires pour la formation professionnelle, l'amélioration des conditions de travail, et, sur proposition de la fédération, des interventions en faveur de salariés d'entreprises en difficulté.

La FGTA-FO, un syndicat en progression

Les résultats électoraux ont été en demi-teinte pour la fédération. Si FO enregistre un recul aux élections à la Mutualité sociale agricole (MSA), elle a récolté de très bons scores dans beaucoup d'élections d'entreprise. Pour Rafaël NEDZYNSKI, "c'est le résultat du travail des militants. Mais il ne faut pas baisser les bras. Le combat pour notre représentativité est quotidien. La Fédération est prête à apporter son soutien à ses syndicats. Les stages de syndicalisation et de préparation aux élections

Retraites au menu du CNF

rencontrent un succès croissant". Sur le plan des adhésions, l'année 2008 a été une année record tant pour les cartes que pour les timbres placés. Les résultats de 2009 sont encore trop incomplets pour constater si cette progression se poursuit ou non.

Un débat riche en expériences

A la suite de la présentation de Rafaël NEDZYNSKI, plusieurs intervenants ont témoigné des bons résultats électoraux de FO dans leurs entreprises : Gérard COVACHE, pour ED, où les résultats partiels donnent plus de 36% à son organisation, Joëlle



Gérard COVACHE



Joëlle NOLDIN



M.C. RABEUF

NOLDIN, pour les hypermarchés Carrefour où les premiers scores placent FO au-delà de 40%, Marie-Christine RABEUF, pour les COOP ATLANTIQUES, où FO atteint les 60%, Bruno LEROY, pour Champagne Céréales, où FO fait 60% au premier tour et Dominique DOUIN, pour le groupe Bigard où FO tourne autour de 26-27% avec des élections en cours.

Yann COUROUSSÉ (Système U logistique Grand Ouest) a rapporté l'expérience de son syndicat sur l'utilisation des nouvelles technologies dans son entrepôt. Celles-ci sont utilisées pour mesurer le rendement de chaque salarié. Le syndicat FO a obtenu la création d'un CHSCT commun aux établissements de la région Ouest et l'intervention d'un expert extérieur pour évaluer les conséquences de ces technologies sur les conditions de travail.

Joëlle NOLDIN (Carrefour Sevran) a expliqué que, dans son



Bruno LEROY



Yann COUROUSSE

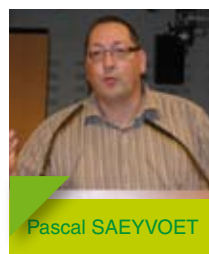


Dominique DOUIN

département (93), la campagne électorale tournait à un affrontement violent (pressions, menaces, diffamations) provoqué par des syndicats qui ne reculent devant rien pour dénigrer FO. Elle a demandé une formation pour ses militants sur les risques psycho-sociaux.



Cyril HERBIN



Pascal SAEYVOET



Florent GARCIA

Des négociations de plus en plus difficiles

Florent GARCIA (HARRY'S-BARILLA) a conforté cette opinion en affirmant que les nouvelles règles de représentativité rendaient beaucoup plus conflictuelles les relations entre syndicats. Dans son entreprise, les salaires ont suscité cinq jours de grève qui ont forcé la direction à faire bouger ses propositions de 1,2 à 2,5%. Ce climat tendu est aggravé par une pression d'un encadrement toujours à la recherche de gains de productivité.

Cyril HERBIN (COCA-COLA) a, lui aussi, constaté la difficulté de négocier des avantages nouveaux pour les salariés : pas d'accord sur les rémunérations, ni sur les classifications, ni sur les seniors. A cela, s'ajoutent des réorganisations des chaînes de production. FO a été contrainte d'agir en justice pour obtenir une régularisation des indemnités de congés payés.

Pascal SAEYVOET (AUCHAN) a fait état des nouveaux concepts expérimentés dans son enseigne (transformation d'un hypermarché en hyper-discount, développement du "drive") avec toujours l'objectif de générer plus de cash-flow avec des effectifs moindres.

Être force de propositions

La Fédération ne veut pas se cantonner dans la défense des droits acquis. Elle veut aussi mettre en avant des revendications pour faire progresser la situation des salariés. Des groupes de travail se sont réunis pendant le CNF pour débattre de trois sujets : la pénibilité et les conditions de travail, le développement syndical et le temps de travail. Les conclusions de ces discussions serviront de base pour les délibérations à venir de la Commission administrative fédérale sur les mêmes thèmes.

Thierry VACCARO, représentant l'APGIS, a ensuite abordé la problématique des déremboursements successifs de la sécurité sociale qui ont pesé sur les régimes complémentaires de couverture santé et qui ont entraîné, en moyenne, une augmentation de 12% de cotisations pour les actifs et de 13% pour les anciens salariés.

Les retraites : le dossier chaud du moment

La réforme des régimes de retraites a constitué un autre thème majeur de ce CNF. Elle a fait l'objet d'une présentation détaillée par Bernard DEVY, secrétaire confédéral en charge du dossier (voir pour cela le dossier "retraite" dans ce magazine). Elle a donné lieu à l'adoption par le CNF d'une motion exprimant son opposition à tout relèvement de l'âge de la retraite et de la durée de cotisation et son attachement à la retraite à 60 ans.

■ Rafaël Nedzynski ■